

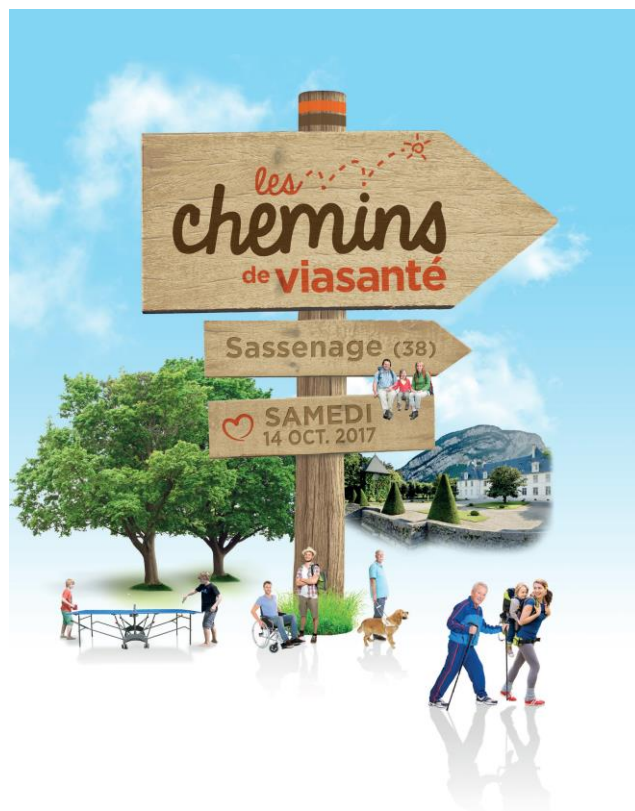
Communiqué de presse
Grenoble, le 2 octobre 2017

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017

LES CHEMINS DE VIASANTÉ

UNE RANDONNÉE SOLIDAIRE À SASSENAGE

Afin de sensibiliser le grand public à la différence et faire en sorte que les personnes valides et les personnes en situation d'handicap se comprennent mieux, VIASANTÉ, la mutuelle d'AG2R LA MONDIALE, en partenariat avec la commune de Sassenage organise aux côtés de VINATIS Création au Château de Sassenage, les Chemins de VIASANTÉ, une journée de solidarité pour tous publics le samedi 14 octobre prochain. Tous les randonneurs sont attendus à partir de 9 h00 au Château de Sassenage.



Pour participer, pas besoin d'être un grand sportif... En fonction de sa forme, que l'on soit petit, grand, valide ou non valide, trois circuits sont proposés :

- Circuit n°1 : d'une distance de 8 km, le « Parcours du Vercors ».
- Circuit n°2 : 4 km, le « Parcours du Furon ».
- Circuit n°3 : 1 km, le « Parcours du Cèdre ».

Véritable marche solidaire, les Chemins de VIASANTÉ sont l'occasion de sensibiliser le grand public au handicap et à la différence puis de promouvoir des valeurs d'engagement telles que la santé, l'entraide et la solidarité. 2€ minimum sont ainsi demandés à chaque participant, VIASANTÉ s'engageant à doubler la somme récoltée et à la reverser à l'association C.H.A.R.G.E Enfant Soleil.

Le syndrome C.H.A.R.G.E est une maladie rare qui entraîne des handicaps complexes et qui affecte le

développement des enfants dans divers domaines : somatique, sensoriel, moteur, psychologique et parfois cognitif. C = Colobome de l'œil, H = Malformation cardiaque, A = Atrésie des choanes, R = Retard de croissance et du développement, G = Génital hypoplasia et anomalie urinaire, E = Anomalie de l'oreille : surdité, absence de vestibule.

Les randonneurs sont attendus à partir de 9 h au Château de Sassenage pour un café d'accueil offert par VIASANTÉ. À partir de 9h, ouverture des inscriptions, pendant lesquelles un tee-shirt, un chapeau et une petite bouteille d'eau seront remis aux participants. Jusqu'à 12h30 une dégustation de « smoothie du sportif » sera proposée par le pôle prévention de VIASANTÉ

Le départ des différents parcours est prévu à 10h15.

À partir de 11h30, l'arrivée des randonneurs sera saluée par un pot d'arrivée offert par VIASANTÉ.

À partir de 11h45, pique-nique tiré du sac ou vente de raviolis (5 euros) ainsi que des glaces et des boissons (bénéfice reversé à l'association C.H.A.R.G.E Enfant soleil).

À 13h00, le chèque sera alors remis à l'association C.H.A.R.G.E Enfant soleil.

Dans une démarche éco-citoyenne, pensez au covoiturage.

Les Chemins de VIASANTÉ mettent en exergue les valeurs auxquelles VIASANTÉ croit : la santé en premier lieu mais également la solidarité, l'éducation, la formation et l'épanouissement des jeunes générations dans leur proche environnement.

Participation tout au long de la journée de notre marraine : Isabelle LAFAYE, pongiste handisport (tétraplégique), championne Paralympique et Championne du monde.

Une table de ping-pong sera installée dans le parc pour échanger quelques balles avec elle.

De 9h à 15h : Parcours sensoriel animé par l'association C.H.A.R.G.E Enfant Soleil.

Stands d'informations avec :

Le Centre de Prévention Bien Vieillir AGIRC ARRCO Auvergne Rhône Alpes

Le Don du sang bénévole de Sassenage (pas de collecte).

A propos de VIASANTÉ

Mutuelle de premier plan dans le classement des mutuelles interprofessionnelles françaises, VIASANTÉ est la mutuelle santé nationale pour les particuliers, les professionnels et les petites entreprises du groupe AG2R LA MONDIALE. Entreprise innovante et humaine, VIASANTÉ s'engage auprès de ses adhérents par des solutions et services répondant à leurs besoins de santé tout au long de leur vie, et en instaurant une relation durable par un accompagnement personnalisé. Sa volonté est aussi de faire reposer sa dynamique locale sur un ancrage territorial de proximité avec la mise en place de Comités Régionaux regroupant l'ensemble de ses militants et délégués.

www.viasante.fr

RENSEIGNEMENTS

Stéphanie DELORME
Chargée d'animation des instances et des territoires

Tél : 04.71.43.41.36 / Fax : 04.71.43.41.31

Port : 06.74.60.11.97

Mail : stephanie.delorme@viasante.fr

Contact presse : Yves Mirales – 04 68 67 63 23 - yves.mirales@viasante.fr